

COMMISSION FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE
Séance du mardi 12 juin 2018

DELIBERATION
n° CFVU 2018-37

portant avis sur l'attribution de bourse de mobilité dans le cadre de la commission de gestions des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Vu le code de l'éducation notamment en son article L.712-3 ;

Vu l'avis exprimé par la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes en date du lundi 4 juin 2018 ;

La commission formation et vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

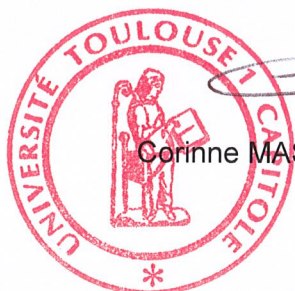
La commission de la formation et de la vie universitaire approuve la dotation sur les crédits du FSDIE au Service Commun des Relations Européennes et Internationales (SCREI). Elle est destinée aux versement d'une aide apportée aux étudiants partant en mobilité et se décompose en trois bourses d'un montant de 1 200 €, deux bourses de 500 € et trois bourses de 600 €.

Le montant de cette dotation est de **6 400 €**.

Article 2

Ces subventions seront imputées sur le Service Opérationnel **900012**

La Présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA